

Navires:

En service:

- 7 destroyers
- 15 balayeurs de mines
- 6 contre-torpilleurs
- 15 navires de réserve de pêcheurs

51 navires auxiliaires

En voie d'être convertis:

- 3 navires marchands de grande vitesse en croiseurs légers (devant être complétés sous peu).

En construction:

- 90 navires, y compris 54 navires de patrouille et 18 balayeurs de mines.

J'en arrive maintenant au corps d'aviation royal canadien. Nous avons des escadrilles aériennes sur les deux côtes pour faire la patrouille et des envolées de reconnaissance.

Des escadrilles de Calgary, Trenton et Ottawa furent envoyées sur les côtes de l'Atlantique aussitôt que les nuages de la guerre commencent à assombrir l'horizon. Depuis lors, ces escadrilles ont fait la patrouille de nos eaux côtières depuis le golfe du Saint-Laurent et ses deux estuaires et depuis la haute mer jusqu'à l'extrémité sud de la Nouvelle-Ecosse. Des avions de bombardement bi-moteurs à grand rayonnement, des rapides avions de combats monoplace, des hydravions et avions munis de pontons survolent les routes maritimes de l'Atlantique, prêts à repousser rapidement tout ennemi qui pourrait se trouver sur mer ou dans les airs, et constituant pour ainsi dire les yeux de nos convois et de notre navigation côtière. De même, sur le Pacifique, le district occidental de l'aviation s'occupe constamment de protéger nos rives et nos navires en mer. Partout où il est stationné, le corps d'aviation royal canadien accomplit ses fonctions avec habileté et efficacité, d'un côté comme unité de combat et, de l'autre, comme œil vigilant de la marine. Je puis ajouter que son effectif actuel dépasse 12,000 officiers et autres, et qu'il s'accroît rapidement. Notre aviation protège aussi Terre-Neuve et Saint-Pierre-Miquelon. Le 10 mai, l'effectif comprenait 1,389 officiers et 10,926 aviateurs, soit 12,315 en tout. Ce personnel est ainsi divisé:

Coopération militaire:

- Une escadrille outre-mer
- Une escadrille complétant son entraînement au Canada
- Renforts continuellement entraînés à l'école de la coopération militaire.

Défense du pays:

- Effectif actuel: 9 escadrilles
- Effectif projeté: 12 escadrilles.

Plan d'entraînement des aviateurs:

- Part canadienne du personnel d'instruction fournie par le corps d'aviation royal canadien.

Je vais maintenant parler de l'armée. La première division canadienne, notre premier corps expéditionnaire, est arrivée en Grande-Bretagne en décembre dernier. Magnifique-

ment organisé, il a traversé la mer entouré de toute la protection voulue. On a tenu compte uniquement du mérite pour la nomination du commandant et des membres des états-major de brigade et régimentaires. On a jugé nécessaire d'envoyer cette division à cette époque afin qu'elle pût compléter son entraînement sous un climat plus doux.

Je puis ajouter qu'une division, d'après le mode actuel d'organisation, n'est pas un organisme autonome. L'effectif de la première division est d'environ 16,000 hommes. En campagne, elle fera partie d'un corps d'armée, formation qui comprend deux divisions ou plus et un certain nombre d'unités de support qui servent tout le corps d'armée. Ce sont ces unités supplémentaires de division qu'on appelle des troupes de réserve.

Puis il y a les troupes auxiliaires. Pour que la première division canadienne pût être efficace dans le corps d'armée dont elle doit faire partie plus tard, le gouvernement canadien a décidé, après s'être concerté avec le gouvernement britannique, d'envoyer outre-mer une proportion convenable de troupes de réserve à part la division elle-même. De plus, pour permettre à la première division canadienne d'être administrée à titre d'unité canadienne, on a envoyé en Grande-Bretagne certaines unités administratives. L'effectif total de toutes ces unités supplémentaires de division est de six ou sept mille hommes. Cela comprend l'artillerie moyenne et celle de campagne ainsi qu'une unité de service topographique, de l'artillerie, des unités du génie et de signaleurs, un corps d'intendance, une unité de service du matériel d'artillerie, certains groupes de base ainsi que des unités médicales et dentaires.

Je dois mentionner que, dans cette guerre, on s'est servi des formations de milice actuelles pour recruter les hommes destinés au service actif. Ces formations sont organisées en onze régiments territoriaux. Nos unités de combat sont actuellement les régiments de milice et elles en portent les insignes. De plus, on a mobilisé les unités de façon que toutes les provinces puissent y être représentées. On a fourni à chaque partie du pays l'occasion de faire sa part, et chaque région a répondu magnifiquement à l'appel.

Les honorables sénateurs ont été informés que nous avons décidé d'envoyer outre-mer une première escadrille du corps d'aviation royal canadien et qu'elle y est maintenant rendue. Elle fera du service actif avec la première division canadienne. Elle est commandée par le chef d'escadrille Van Vliet, de Winnipeg. L'escadrille choisie pour cet honneur est l'escadrille n° 110 (ville de Toronto), la plus ancienne de la force auxiliaire ou non